

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 JANVIER

FEU 1890

L'année qui vient de finir ne laissera pas dans l'histoire et ne mérite pas de laisser un long et durable souvenir. Elle n'est pas cependant aussi insignifiante que pourrait le faire croire le manque d'intérêt et de sérieux dont elle a été marquée. Elle a fourni une démonstration qui vaut la peine d'être retenue, celle de l'incapacité gouvernementale absolue de la République.

Après la soi-disant victoire de 1889, victoire achetée à quel prix de corruption, de menaces, de violences et de mensonges, on le sait, la République, qui s'affirmait triomphante, avait le devoir et la nécessité de gouverner et de réformer. Elle s'y était engagée, elle l'avait promis par la bouche et par la plume de tous ses candidats officiels.

C'était là que nous l'attendions. Il ne suffit pas de désirer le pouvoir pour être capable de l'exercer. Comme nous sommes aujourd'hui vengés de nos prétendus vainqueurs ! Qu'ont-ils faits ? Quels abus ont-ils supprimés ? Quelles économies réalisées ? Quelles persécutions enrayées ? Où en est la pacification promise des esprits ? La réconciliation est-elle faite ? Tous les Français sont-ils égaux non seulement devant la loi — c'est une fiction, c'est un mot vide de sens, si ceux qui sont chargés de l'appliquer n'en tiennent et n'en veulent pas tenir compte, — mais devant les magistrats et les préfets de la République ?

Et ces magistrats, parlons-en. Celui qui a condamné M^{re} le duc d'Orléans à deux ans de prison, pour s'être présenté au recrutement avec les conscrits de sa classe, nous apprendra au besoin la façon dont il faut faire fortune à la fin de ce siècle. La presse républicaine est la première à dévoiler ces couillises intimes d'un régime où Wilson et Duhamel finirent par passer pour des vierges timides !

Nous avons eu tort de dire un régime, le terme est impropre, c'est une curée qu'il faudrait écrire.

La France succombe sous l'hallali impitoyable de cette République de francs-maçons ou de centre gauche capitularde.

Le premier ministre qui s'est l'autre jour imposé à l'Académie française, le civil, le pékin, — tranchons le mot, — qui s'est une seconde fois improvisé ministre de la guerre, offre en ce moment la preuve la plus éclatante de ce que l'on peut attendre d'un système où les intérêts électoraux d'un ambitieux étouffent et écrasent les intérêts généraux du pays et de la société.

Ce ministre, candidat sénatorial dans la Seine, a mis en bon français et en termes doux le programme radical qui promet à la France la séparation des Églises et de l'État et à l'Europe monarchique le développement de la propagande révolutionnaire cosmopolite.

Comme résultat pratique, que peut-on enregistrer sinon un emprunt et des impôts nouveaux ?

Les charges s'accroissent, les revenus diminuent, le peuple souffre et s'appauvrit, ses

maîtres s'enrichissent et s'engraissent, ses maîtres si indignes de lui, car il est resté bon, laborieux, généreux, et le jour n'est pas loin où il se lassera d'être exploité, de travailler, d'épargner pour satisfaire aux cupidités malpropres et insatiables des insectes malfaisants qui vivent sur sa peau en suçant le meilleur de son sang.

1890 aura été une des dernières années de cette exploitation effrontée. L'heure d'un combat décisif pour la délivrance n'a pas sonné, mais elle viendra, et alors l'expérience ayant été complète — nous venons d'en voir les derniers et les plus décisifs témoignages, — le bon sens français ira tout droit vers ce qui seul ne peut tromper, la tradition nationale vivifiée par la rénovation du vieux pacte historique auquel la France a dû huit siècles de progrès, de gloire, de bonheur et de prospérité.

JEAN-LOUIS.

MORT DE L'AMIRAL AUBE

L'amiral Aube, ancien ministre de la marine, est mort avant-hier, à deux heures de l'après-midi, chez son gendre, M. le capitaine de frégate Campion, à Toulon.

Il succombe à l'affection cardiaque qui, depuis plusieurs mois, le tenait éloigné de ses travaux.

Il était dans sa soixante-quatrième année.

Entré dans la marine en 1840, M. Aube était capitaine de vaisseau la veille de la déclaration de guerre et c'est avec ce grade qu'il prit part aux combats de l'armée de la Loire.

Gouverneur de la Martinique en 1879, il fut promu contre-amiral l'année suivante et fut appelé, en 1886, au ministère de la marine par M. de Freycinet, en remplacement de l'amiral Galibert. Il fit partie du ministère suivant et tomba en 1887 avec M. Goblet : il fut donc le prédécesseur immédiat de M. Barbey.

Il fut créé vice-amiral en 1886.

L'amiral Aube fut le grand promoteur des torpilleurs qui n'ont pas donné jusqu'à ce jour les grands résultats si pompeusement annoncés.

Il soutenait la nécessité de renoncer aux grands navires cuirassés et de constituer la défense maritime par des flottilles de torpilleurs et de bateaux-canon.

Que restera-t-il de ces réformes déjà si attaquées ? Personne ne le sait. En tous cas, l'amiral Aube se montra un réformateur sincère sinon clairvoyant.

Les obsèques auront lieu à Toulon.

L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES

Il y a longtemps que nous n'avions entendu parler de l'éducation des jeunes filles, des petites demoiselles de lycée, comme les appelait naguère M. Jules Ferry. Son successeur actuel au ministère de l'instruction publique ramène notre attention sur ce sujet. M. Bourgeois vient, en effet, de prendre un arrêté et de publier une circulaire sur une partie du programme des études trop longtemps négligées selon lui et qu'il désigne par ces mots : Cours de lecture expliquée.

Un ministre qui veut bien s'occuper de réviser les programmes suivis avant lui, n'a pas coutume de les alléger ; bien plutôt il les augmente et les amplifie, s'imaginant sans doute qu'il suffit d'élargir le cercle des études pour élargir en même temps le cercle des connaissances acquises, sans songer que l'intelligence humaine et surtout l'intelligence des femmes, des enfants, ont des limites qu'il n'est pas permis de franchir impunément. A ce point de vue, le programme de l'enseignement des jeunes filles, écrit dans l'arrêté ministériel du 28 janvier 1882 et imposé aux lycées et aux collèges féminins est véritablement effrayant.

La *Revue scientifique*, peu suspecte cependant, car l'un de ses rédacteurs déclare que « l'on peut contester l'utilité de la religion pour les femmes » (n° du 11 octobre 1890), la *Revue scientifique*, disons-nous, apprécie ainsi les conséquences de ce surmenage systématique :

« Cette éducation détraque moralement la femme en faussant son caractère, en lui faisant mépriser les occupations que lui attribue la nature, en lui inspirant à l'égard de l'homme des sentiments de rivalité dangereuse, en lui montrant sous le jour d'une monstrueuse injustice sociale son propre rôle nécessaire et naturel, en développant chez elle un esprit de rivalité et de haine contre cette société dont elle se croit la victime. En Russie, toutes les étudiantes ne sont peut-être pas des nihilistes, mais toutes les nihilistes sont des étudiantes. La surcharge des connaissances, les fausses conclusions tirées de faits scientifiques détachés de leurs racines et mal digérés, les égarement et les affolent ; la plupart sont devenues des révoltées, des ennemies bruyantes et dangereuses de l'ordre social. »

Le tableau n'est pas flatteur. Pourquoi l'auteur conclut-il que l'éducation des convents est désastreuse pour les jeunes filles ?

Si l'éducation des convents n'avait d'autre avantage que celui de dispenser les élèves de se conformer à une partie de ces programmes officiels, ce serait déjà un avantage considérable. Trop souvent en effet ils sont contraires non seulement à la culture physique et à la culture intellectuelle de l'enfant, mais aussi à sa culture morale.

La dernière addition, due à l'initiative de M. Bourgeois, n'échappe pas à ce reproche. Son arrêté contient la liste des ouvrages que les jeunes filles se présentant aux examens pour l'obtention du brevet supérieur ou pour le certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales devront connaître et qu'elles seront appelées à lire et à commenter devant les examinateurs.

Nous y trouvons notamment les Œuvres d'Alfred de Musset, choisies et annotées à l'usage de la jeunesse, par un ancien professeur de l'Université. Nous aimons à croire que ce professeur n'a pas de filles, car nous ne comprendrions pas qu'il osât mettre entre leurs mains quelques-unes des pièces auxquelles il a fait place dans son recueil.

Nous ne pouvons citer que leurs titres, et ceux qui sont familiers avec les Œuvres d'Alfred de Musset applaudiront à notre réserve, orsque nous aurons dit qu'il s'agit, par exem-

ple, des poésies intitulées : *Portia, Le Lever, La Coupe et les lèvres*. De celle-ci nous détachons seulement une impiété pour montrer combien laisse à désirer le choix fait par ce professeur de l'Université.

L'auteur, se supposant interrogé sur ses destinées futures, s'écrie :
— Vous pouvez, de ma part, répondre à leurs ministres que je ne sais comment je vais je ne sais où.

Le ministre, interrogé, à la Chambre, au sujet de ce livre, a promis de l'effacer de la liste des ouvrages admis dans les lycées ; de même il a désavoué un traité de philosophie écrit par un professeur de l'Université, et contenant l'exposition des doctrines du plus pur matérialisme en même temps que des dissertations physiologiques répugnantes. Avant ce désaveu tardif, ce professeur avait pu enseigner son cours pendant dix ans dans un lycée de garçons et dans un lycée de filles. Nous pouvons regretter que l'on enseigne à nos filles tant de choses inutiles ; mais nous avons le devoir d'empêcher qu'on leur donne des leçons d'impiété ou d'immoralité, et nous demandons s'il est quelque chose de plus odieux que cette obligation imposée à une pauvre enfant de seize ans de lire et d'interpréter, en présence d'examineurs, qui peuvent être curieux et indiscrets, et se jouer de son trouble, des poésies licencieuses ou même simplement passionnées.

X***

Mardi, le Conseil municipal de Paris a refusé en bloc le budget de la police et émis un vœu pour la suppression du préfet de police.

Le froid a été intense à Paris le 30 décembre. Le thermomètre marquait 14° et 13° au-dessous de zéro.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 décembre 1890.

Après un débat très ferme, la Bourse devient hésitante. On s'occupe presque exclusivement du nouvel emprunt dont la prime s'élève à 2.25. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.05 ; le 4 1/2 fait 104.20.

Les valeurs du groupe du Crédit Foncier font preuve d'une excellente tenue. L'action est demandée à 1,308.

La Banque de Paris se négocie entre 855 et 860. Le Crédit Mobilier garde un bon courant de demandes à 430. La Banque d'Escompte se tient sur les cours de la veille, à 572. Le Crédit Lyonnais accentue son mouvement de reprise à 820.

Nous laissons la Société Générale à 497.50 en hausse de un franc.

Les transactions sont très satisfaisantes en obligations Linarès à Almería au prix de 235 fr. Il faut prévoir de plus hauts cours.

Les actions des Chemins de fer Portugais se négocient à 575. La constitution du réseau du Grand Central Espagnol assure à la Compagnie Royale un grand accroissement de trafic en même temps qu'elle diminue ses charges.

La Banque Générale des Chemins de fer et de l'Industrie indique à sa clientèle une série d'opérations à effectuer sur les divers emprunts russes. On lira avec intérêt les brochures et circulaires donnant le détail de ces opérations et qui seront expédiées sur demande adressée, 49, rue de Londres, à Paris, ou dans les succursales des départements.

Les Chemins Economiques sont à 416.50.

ÉTUDE

DES

Terrains vignobles du Saumurois

Pour l'adaptation des vignes américaines

Au cours de ses visites dans le département de Maine-et-Loire, M. le professeur Viala a insisté pour que l'on combattit au début le phylloxéra par des insecticides, afin de conserver les cépages français, ceux du Saumurois et de la cote du Layon, dont la supériorité l'ont frappé.

A défaut d'insecticides qui ne sont pas efficaces dans tous les terrains, il faut avoir recours aux cépages américains.

En mettant chacun en garde contre l'aménagement des terres avec les producteurs directs américains, M. Viala a rendu un véritable service à notre département.

Partout avant nous on a essayé les producteurs directs, partout on s'est engoué d'eux ; partout, après un certain temps, on est revenu au porte-greffes.

En nous disant : Reconstituez vos vignobles par les porte-greffes, conservez par la greffe les cépages qui produisent sur vos sols et sous votre climat des vins types, personnels à l'Anjou, comme les vins de la Bourgogne et du Bordelais sont personnels à ces deux autres contrées viticoles de la France, M. Viala donnait le meilleur et le plus sage des conseils.

Mais la partie capitale de la conférence de M. le professeur Viala est, sans conteste, celle qui a trait à la détermination de la nature du terrain et au choix des cépages porte-greffes.

L'enseignement des règles de la reconstitution y est donné avec une précision, une justesse de vue indiscutables.

En formulant sans ambages sa consultation sur l'aptitude du terrain à recevoir tel ou tel cépage américain, en assignant à chacun des terrains la place qu'il doit occuper dans l'échelle de la reconstitution, M. Viala aura rendu aux vigneronnes cet immense service de leur éviter des échecs et des dépenses inutiles.

Au cours de l'itinéraire qui lui avait été tracé, M. le professeur Viala a visité, pendant son séjour en Maine-et-Loire, 48 communes sur 346 qui cultivent la vigne.

Quatorze communes de l'arrondissement de Saumur ont été visitées et l'on a pu y étudier les terrains du crétacé inférieur, les grès tertiaires, le calcaire jurassique, la mollane coquillière, l'étage supérieur du tertiaire moyen et le commencement du carbonifère.

M. Paul Morain, professeur départemental d'agriculture, vient de publier les notes qu'il a recueillies au cours de la conférence de M. Viala sur l'adaptation des vignes américaines. Nous empruntons à ce travail les conseils relatifs aux divers terrains de notre arrondisse-

ment. Les viticulteurs pourront dans ces communes établir des points de comparaison avec la nature du sol de leurs propriétés et éviter des tâtonnements et des écoles toujours coûteuses.

COMMUNE DE GENNES

Vignoble de la Piolière, appartenant à M. Persac

1^{re} tranchée. — Terrain calcaire, marneux, contenant de la craie-tuffeau. — Attendre ou essayer le *Berlandieri*. Terrain semblable à la Champagne de Cognac.

2^e tranchée. — Même terrain que le précédent, avec rognons siliceux. Attendre.

3^e tranchée. — Terrain un peu plus profond avant de rencontrer le calcaire. Essayez le *Jacquez*.

4^e tranchée. Terrain argileux, peu siliceux. *Jacquez*. Dans certains endroits où il est mouillé et très argileux et où l'argile devient presque bleu, il faut planter du *Solonis*.

5^e tranchée. — La couche meuble augmente, 0^m60 de profondeur, sous-sol calcaire. Essayez le *Jacquez*. Il peut se faire qu'il ne prospère que pendant six ou sept ans, tant que les racines resteront à la surface.

6^e tranchée. — Terrain de même nature que celui de la première tranchée, plus crayeux. Attendre.

7^e tranchée. — Couche arable de 80 centimètres de profondeur avant d'atteindre le calcaire. *Jacquez*.

Vignoble de Milly, à M. Mandin

1^{re} tranchée. — Terrain crayeux, composé de rayons de craie-tuffeau, blanche, tendre, sol d'une épaisseur de 15 centimètres au plus, formé de fragments de craie mélangée à peu de terre. Attendre.

2^e tranchée. — Même terrain que le précédent ; un peu siliceux. Fragments de pierre meulière à la surface, calcaire plus dur. Attendre.

3^e tranchée. — Terrain marneux, très mauvais. Attendre ou essayer le *Berlandieri*.

COMMUNE DE MONTSOREAU

Terrain crétacé inférieur, sur les coteaux, grès tertiaire et dépôt supérieur de l'étage tertiaire moyen

Visite aux Bonnardières, chez M. Gondoin

1^{re} tranchée. — Terrain profond, de première qualité, sous-sol argileux. Tout peut y réussir, de préférence le *Riparia*. Lorsqu'il y a beaucoup d'argile, il faut prendre le *Jacquez*. Nous avons trouvé des greffes sur *Riparia* d'une belle venue. Dans les parties sèches, employer le *Riparia Glabre*. Dans les terrains humides, le *Riparia Tomenteux*.

2^e tranchée. — Agglomérat d'argile et de rognons ferrugineux. Cette argile se trouve à 30 centimètres environ. Employer le *Rupestris*. Le *Riparia* pourrait y réussir.

3^e tranchée. — Terrain de même nature que celui de la deuxième tranchée, mais moins caillouteux. *Riparia*.

4^e tranchée. Terrain appartenant à M. Leflé, maire de Montsoreau. — Bien que ce terrain soit de très bonne qualité pour les autres cultures et qu'en apparence il semble convenir à tous les cépages américains, ils ne pourront néanmoins tous y prospérer. La présence des rognons calcaires, blancs, disséminés dans le sol, fait que l'on doit éviter d'y planter les *Riparias* qui jauniraient à leur troisième année. Employer le *Jacquez*.

Le sol de la moitié de la commune de Montsoreau est ainsi constitué.

5^e tranchée. Les Eaux-Bues. — Couche de terre de trente centimètres ; sous-sol calcaire. Aucune vigne ne peut y prospérer quant à présent. Attendre.

COMMUNE DE PARNAY

Terrain crétacé inférieur, au-dessus terrain tertiaire moyen, grès et dépôt supérieur

Visite du clos de Targé, à M. Allain-Targé

1^{re} tranchée. — Etage tertiaire (ressemble à de la molasse en plaquette). Seuls, les *Hybrides de Berlandieri* pourraient y réussir.

Clos de Saint-Père

2^e tranchée. — Terrain encore plus mauvais. Attendre.

3^e tranchée. — Terrain profond, contenant un tiers de calcaire, rognons blancs de calcaire disséminés. *Jacquez*.

4^e tranchée. — Même nature que la tranchée précédente. *Jacquez*.

5^e tranchée. — Terrain plus mauvais que le précédent ; calcaire, rognons calcaires abondants. Sous-sol calcaire, sans profondeur. Essayez le *Jacquez* et le *Champin-Rupestris*.

6^e tranchée. Les Varennes. — Terrain profond, calcaire pourri au fond. *Jacquez*.

7^e tranchée. Les Varennes, à M. Frébot. — Terrain sablonneux à la surface, peu riche, cailloux de grès. *Rupestris*.

8^e tranchée. — Terrain contenant beaucoup de parties argileuses, rouges. *Rupestris*.

Visite du Clos de M. Cristal

Tranchée. — Roggnons calcaires disséminés. — Terrain profond, un peu argileux. *Jacquez*. (A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le premier jour de l'an perd de plus en plus de cet entrain qu'il avait autrefois et qui donnait alors aux rues de toutes les cités une animation que tous regrettent de ne plus constater.

On dirait vraiment aujourd'hui que chacun a peur de se montrer sur la voie publique et d'être signalé pour aller porter ses souhaits de bonne année chez tels et tels, et les rues restent désertes. On ne rencontre que les fonctionnaires qui se rendent à la hâte chez leurs chefs

de service, qui ne sont pas moins pressés d'abréger cette réception extra-officielle.

Avec ce système, tout s'en va ; quelques années encore, et ces derniers vestiges de rapports sociaux finiront par disparaître complètement.

La journée d'hier à Saumur a été fort peu mouvementée, le temps était plus doux, mais les rues étaient d'un sale et d'un mouillé qui donnaient une nouvelle raison pour que les promeneurs fussent guéris de l'envie de circuler.

L'administration qui, les jours précédents, était si ardente à presser les habitants à casser la glace devant leurs demeures, n'a pas prêché d'exemple. Elle n'a rien fait sur les grandes voies et sur les places, qui ont disparu sous la neige piétinée, et maintenant sont un cloaque fort peu agréable. Les maraîchers se plaignent avec raison de payer un droit de place assez élevé et qu'on ne se donne pas la peine d'approprier et d'assainir la place de l'Hôtel-de-Ville.

Cette réclamation est assez fondée, on en conviendra.

D'après les notes ministérielles reçues hier matin, les Caisses d'épargne ne pourront servir aux déposants qu'un intérêt de 3 fr. 50, au lieu de 3 fr. 75.

M^{gr} l'Evêque d'Angers viendra à Saumur dimanche prochain et présidera une réunion des membres de Notre-Dame du Travail.

Messe à Saint-Pierre à 11 heures et demie, suivie d'une allocution de M^{gr} Freppel.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur visitera les divers cercles de jeunes gens de Saumur.

SYNDICAT DES COMMERÇANTS DE SAUMUR

Dans son assemblée générale de fin d'année, tenue samedi dernier, l'Union syndicale des commerçants de Saumur a songé aux pauvres de la ville et aux misères nombreuses qu'entraîne la rigueur de la saison.

Sur la proposition du Conseil syndical, l'assemblée a voté 120 fr., dont 20 fr. pour être versés à la caisse du Bureau de bienfaisance, et 100 fr. pour être convertis en 4,000 bons du fourneau économique.

Cette généreuse inspiration, accueillie à l'unanimité, fait le plus grand honneur au bon esprit de la Société et aux nobles sentiments des syndicaux.

MORT D'UN OFFICIER DE L'ECOLE DE CAVALERIE

M. Mareau, fils du colonel commandant la 9^e Légion de gendarmerie à Tours, officier à l'Ecole de cavalerie, est mort avant-hier, chez son père, à Tours.

Son inhumation aura lieu aujourd'hui. M. Mareau était à l'hôpital militaire de Saumur depuis deux mois, lorsque son père est

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

II

La maison de l'ancien président s'ouvrait sur le port. Au premier étage, une petite pièce plus gaie que le salon du rez-de-chaussée, servait à recevoir les visites intimes. Clotilde l'avait meublée en bibelot moderne et y passait souvent les après-midi. Assise à la fenêtre, elle regardait les goélettes sortant à pleines voiles pour s'en aller là-bas vers les brumes d'Écosse ou de Norvège. M. Papillon arrivait parfois, contemplait la mer tantôt calme, tantôt furieuse, et risquait une citation du *Télémaque*.

Il venait justement d'entrer, tout alerte et frétilant, lui si grave d'habitude.

Un long regard interrogateur de sa femme le cloua sur place. Elle demanda :

— A quelle heure es-tu rentré cette nuit ?

— Vers une heure, fit le petit homme devenu solennel mais gardant la tête haute,

la pose d'un innocent en présence du juge d'instruction.

— Et tu t'es beaucoup amusé à ce casino ?

— Oh ! ma chère, s'écria le président oublieux de sa gravité, oh ! si tu étais venue ! Exquise cette soirée ; charmants ce directeur, ces artistes ; un public de gentlemen et de Parisiens qui s'y connaissent.

— On t'a applaudi ?

— A tout rompre.

— Ah ! fit Clotilde, inquiète sur le sens de cette ovation.

— C'était frénétique. A la fin, un jeune homme s'est approché de moi et m'a glissé dans l'oreille : « Vous savez, votre machin, votre Coclès, c'est épatant. »

— Enfin, reprit Clotilde, qu'as-tu pu faire jusqu'à une heure ? J'imagine que tu ne leur as pas récité toute ta tragédie.

— Non, la séance finissait vers onze heures.

Après, j'ai regardé jouer.

— Toi ! Mais tu détestes les cartes.

— J'ai regardé jouer ce jeune homme dont je te parlais ; je lui ai même prêté deux louis qu'il doit me rendre tantôt. Tu le verras, ses amis l'appellent Bébé-rose ; oh ! un beau joueur !

Clotilde leva la tête, les lèvres entr'ouvertes, en un geste de stupéfaction muette.

Se pouvait-il qu'elle eût sous les yeux l'ancien président, l'homme grave qui d'ordinaire condamnait impitoyablement le lansquenet, le baccara, tout, jusqu'au jeu de l'oie ?

Et c'était lui qui parlait avec sympathie d'un beau joueur, lui qui venait de prêter de l'argent à un inconnu, à quelque rastaquouère dont il n'entendrait plus prononcer le nom.

— Enfin il t'a vanté ton *Horatius Coclès* ! sourit-elle.

— Oui ; et puis ce jeune homme pourrait me rendre service au cas où je ferais jouer ma pièce à Paris. Il a de superbes relations...

— Jouer ta pièce ! s'écria naïvement Clotilde.

— Enfin, qui sait, ma chère... Il doit être riche : c'est un gentleman parfait ; hein, pour Thérèse ?

C'était complet. Mme Papillon ne trouva pas un mot à répondre.

— Un noble ! sourit l'ancien magistrat qui connaissait la faible de sa femme.

— Qu'en sais-tu ? fit Clotilde radoucie.

— Il s'appelle Remo van Derben.

— Drôle de nom ; tout cela n'a pas l'air

bien sérieux... Mais chut ! voici Thérèse.

La jeune fille entra et s'assit près de sa mère.

— Vous causiez ? demanda-t-elle, voyant que ses parents s'étaient tus subitement.

— Oui, ton père me racontait sa soirée ; alors on jouait beaucoup ? ajouta Clotilde en se tournant vers son mari.

— Des sommes insensées ! Il y avait trois tables : à l'une, la plus faible mise était de dix louis. On pontait jusqu'à mille francs par tableau. Et le jeu est interdit par la loi ; jugez un peu s'il était autorisé !

Le magistrat se réveillait ; M. Papillon, grâce sans doute à la présence de sa fille, redevenait l'austère ennemi des joueurs, oubliant que lui-même avait perdu la veille cinq francs aux petits chevaux. Ça, Mme Papillon ne le savait pas. N'importe, mêlant ses impressions du casino et ses souvenirs du palais de justice, debout, le geste animé, il peignait en une rhétorique surannée les drames de la roulette et du baccara ; il disait les débiteurs rabattant les étrangers vers la salle du jeu, l'habileté malpropre des chevaliers de la palette, les banques du matin où de pauvres diables exténués d'insomnie deviennent la

venu le chercher il y a environ une dizaine de jours.

Il avait fait une chute de cheval qui avait ravivé une tumeur à l'abdomen.

LES GRANDS FROIDS

Voici les températures les plus froides depuis le grand hiver de 1709 :

Hivers	Température minima à Paris	Observations
1709	18.75	Froid prolongé.
1716	19	—
1729	15	—
1742	16.40	—
1747	16	—
1754	15.75	—
1755	15	—
1768	15	—
1776	19.30	—
1788-1789	21.5	—
1794-1795	23.5	—
1798	18.6	—
1829-1830	17.2	—
1837-1838	19	—
1870-1871	23.5	—
1879-1880	23.9	—
1887-1888	15	Hiver tardif.

Notre présent hiver a donné comme plus basse température 18° et demi à Paris ; en province au-dessous de 20°.

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 1891

Sous ce titre un de nos confrères donne les indications suivantes sur la physionomie de l'année 1891 :

Il y aura d'assez nombreuses crues, notamment aux mois de janvier, mars, juin et septembre.

La floraison du blé en juin laissera à désirer. Nous aurons un printemps : venteux au début, beau et froid au milieu, orageux vers la fin.

Un été : pluvieux au début, alternativement orageux et pluvieux au milieu, très variable vers la fin.

Un automne : fort mauvais au début, beau au milieu, très rigoureux vers la fin.

Un hiver : humide au début. Période de sécheresse de courte durée.

Conclusion : L'année 1891 serait encore une année détestable ! Toujours des temps froids ou des perturbations atmosphériques. A quand la fin ?

FAITS DIVERS

UN DÉFI A UN RHUME

On se rappelle qu'en septembre dernier, le capitaine Crémieu-Foa, du 8^e dragons, traversa la Marne à la nage, en bottes, sabre et casque.

M. Crémieu-Foa a renouvelé, il y a deux

proie des croupiers de réserve, puis l'imbécile troupeau des féticheurs, l'un s'acharnant à jouer sur le treize, l'autre sur la rouge et à la fin tous, après une nuit suprême, sortant de là ruinés, endettés au delà de leur fortune et murmurant : Ah ! si j'avais pu tenir encore un louis !

— Et voilà ce que tu approuvais tout à l'heure, conclut Mme Papillon, ironique sous ses airs langoureux.

— Moi, jamais ! J'ai rencontré un joueur aimable, voilà tout. De là à excuser sa manie funeste...

Un coup de sonnette interrompit.

— M. van Derben, sans doute, fit le président.

— Il vient l'emprunter encore ! murmura Clotilde.

— Qui est-ce, M. van Derben ? demanda Thérèse.

— Eh bien ! Bébé-rose.

— Bébé-rose ?

— Au fait, tu ne sais pas. C'est un étranger qu'hier au soir...

A ce moment Baptiste parut à la porte et remit une carte à Mme Papillon.

— C'est lui, dit-elle. Faites entrer.

jours, ce brillant exploit, par un froid intense, au milieu des glaçons que charriait le fleuve.

Ajoutons que nul pari n'avait été engagé.

M. Crémieu-Foa n'a exécuté cette périlleuse tentative que pour répondre à un défi...

(Gaulois.)

UNE CAVERNE DE BRIGANDS

Bordeaux, 31 décembre.

On vient de faire une bien curieuse découverte non loin de la route de Villandraut, dans la commune de Fargues-de-Langon (Gironde).

Des ouvriers, envoyés pour abattre un fourré, ont découvert une grotte formée dans un rocher dont l'entrée était dissimulée par un drap de lit sali de boue pour lui donner l'apparence de la pierre.

On pénétra dans l'ancre mystérieux : c'était une sorte de salle de dix mètres carrés environ, où gisaient pêle-mêle des fusils, des caisses, des volailles, des havre-sacs, des draps, des couvertures, des matelas, des barriques de vin, des barils de rhum. Renseignements pris, cette grotte est le repaire d'une bande de brigands.

Le parquet de Bazas vient de se transporter sur les lieux. On a saisi tout cet arsenal de provisions. Une active surveillance est établie pour arrêter les habitants de cette rustique demeure.

PRODUITS DE L'ÉCOLE SANS DIEU

Vingt-quatre accusés ont passé aux dernières assises du Calvados.

Sur ces vingt-quatre accusés, seize avaient moins de 30 ans, et sur ces seize jeunes gens, quatorze avaient de 17 à 21 ans. Deux ont été acquittés ; les autres ont été condamnés pour meurtre, pour attentats à la pudeur, pour faux et pour vol. Six ont été condamnés aux travaux forcés.

Samedi dernier, sur la dénonciation d'un marchand forain, M. le commissaire de police de Lisieux procédait à l'arrestation d'une bande de voleurs. Vingt prévenus étaient conduits au poste. Dix sont maintenus en prison.

L'aîné de ces prévenus avait 48 ans ; le plus jeune 9 ans. Presque tous sont âgés de moins de 45 ans !

Dans un atelier de couturières. La patronne, apparaissant tout à coup : — Voyons, Mesdames, ne bavardez pas tant... Cette robe est pressée, il faut s'y mettre !

Une ouvrière, étourdiement : — Pardon, Madame, il faut six mètres cinquante...

ATTESTATION D'UN MÉDECIN !

Argent-sur-Sauldre (Cher), le 5 juin 1890. — A une dose convenable les Pilules Suisses produisent une bonne purgation ; à une dose moindre, elles peuvent être utiles pour combattre une constipation opiniâtre. Vous avez toute liberté de faire de mon attestation l'usage que vous voudrez.

Docteur E. RAT, méd.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La lumière électrique employée contre les névralgies

Nous nous sommes déjà occupé d'un fait qui, s'il se confirmait, aurait de sérieuses conséquences. Il s'agit de l'emploi thérapeutique de la lumière électrique pour soulager les douleurs nerveuses.

M. Stanislas Stein, de Moscou, rapporte une série de 14 cas de diverses affections névralgiques douloureuses traitées avec succès par ce procédé.

L'appareil dont il s'est servi est une lampe électrique à incandescence, de faible intensité — 3 ou 4 volts — munie d'une poignée convenable et d'un réflecteur en forme d'entonnoir, de 4 à 6 centimètres de long sur 2 à 3 de large, à l'intérieur duquel est fixée la lampe.

Le réflecteur est appliqué directement sur la région douloureuse. Dans les cas de douleur de tête, l'illumination n'a duré que 10 ou 15 secondes ; dans les autres régions du corps, de 4 à 5 minutes ou même plus longtemps, jusqu'à ce que le malade commence à se plaindre d'une sensation de chaleur intense.

Dans tous les cas, les effets auraient été remarquables. Une femme de cinquante ans, souffrant d'un violent lumbago, a été guérie en quatre séances, de 5 minutes chacune, deux fois par jour. Chez une femme nerveuse qui se plaignait de douleurs violentes du pied et du cou-de-pied droit, deux illuminations d'une durée de 5 minutes ont enlevé les douleurs comme par enchantement.

Chez un malade atteint de tuberculose pulmonaire et laryngée, avec toux incessante, chez lequel tout avait échoué, même la morphine à la dose de 5 centigrammes par jour, l'illumination extérieure du larynx et de deux côtés du cou, pendant 40 à 45 secondes, répétée quotidiennement, a réduit les quintes de toux à deux ou trois dans les 24 heures.

On se rappelle peut-être que nous avons signalé les effets de la lumière électrique sur les insectes.

M. le professeur Lintner, entomologiste du gouvernement des Etats-Unis, a fait l'examen au microscope des insectes attirés et brûlés en une nuit par une lampe à arc. Il en estime le nombre à 400,000 pour une seule lampe : moucheron, cousins, éphémères, etc. Il ne se trouvait pas de moustiques parmi les victimes, mais un grand nombre de parasites de la végétation. M. Lintner, partant de son examen, dit que la lumière électrique pourra contribuer à la destruction des insectes nuisibles et, de plus, fournir aux entomologistes des spécimens d'espèces rares et même inconnues.

THÉOPHRASTE.

connaissait un secrétaire.

— On n'a pas protesté ? interrogea M. Papillon.

— Pourquoi protester ?

— Mais contre le romantisme, parbleu. Ce Victor Hugo finira par triompher ; c'est lamentable !

(A suivre.)

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée : il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'expérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles ; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations Hivernales et Balnéaires des Pyrénées.

Des Billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au Tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les Stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour certaines gares du réseau du Midi, et notamment pour Arcachon, — Biarritz, — Dax, — Guéthary, — Pau, — Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 40 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou deux fois de 5 jours, moyennant le paiement pour chaque période d'un supplément de 40 0/0 du prix du billet.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larvinite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

Maison DOUCHET. J. COUTARD, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pomma** et la **Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pomma, 2 fr. 50.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois supérieurs, la boîte, p^r 6 personnes. 0.85
— — — — — 3 personnes. 0.50
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes. 0.85
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes. 0.50
Asperges de 1^{re} qualité à la boîte. 1.30
— — — — — très grosses d'Argenteuil. 2.50
Jardinière, Macedoine Fonds d'artichauts, Tomates.

Choucroute de Strasbourg.

Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article **Foies gras et Pâtés de gibiers** dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.

Baisse de prix : Sucre, 4 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

A louer présentement UN LOGEMENT
Au 1^{er} étage d'une maison située rue de la Comédie, n^o 1.
S'adresser à M^e AUBOYER.

A LOUER
POUR NOCES, BANQUETS, FÊTES
Très bel Appartement
Fraîchement décoré
Comprenant : grand escalier, vestibule, salle à manger pouvant contenir 60 couverts, salon de réception, salon de jeux.
Premier étage du Café de la Paix, ancien cercle Saint-Hubert.
Prix modérés, y compris l'éclairage, le chauffage, la décoration.
S'adresser à M. GRELLET, Café de la Paix. (897)

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? **SI OUI**
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, rue de l'Écluse, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.
Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

La Pâte Dentifrice de Botot
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS ET AU DÉPÔT DE LA
Véritable **EAU DE BOTOT**
Ses-*ul* Dentifrice approuvé par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS
17, Rue de la Paix, PARIS.
POUDRE DE BOTOT
EXIGER LA SIGNATURE :

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue Saint-Jean

Articles de Noël & du Jour de l'An

CONFISERIE Bonbonnière cartonnage riche
MARRONS GLACÉS Porcelaine, Faïence
Bonbons de chocolat VANNERIE
Fruits glacés Et autres objets variés, etc.
GATEAUX Dans nos Magasins, à partir du 22
DE NOEL Décembre.
Les Boîtes, Cartonnages et Sacs à Confiserie de la Maison ne portent aucun nom.

MAISON P. ANDRIEU

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

M. PILLET a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à l'occasion du Jour de l'An, il met à sa disposition un grand choix de Pianos neufs et surtout d'occasion.
Jusqu'au Jour de l'An, ces instruments (COMME ÉTRENNES) seront réduits de 10 0/0 au-dessous des prix ordinaires.
Vous trouverez également un bon choix d'instruments divers, voire même PETITS VIOLONS, PETITS TAMBOURS et PETITS CLAIRONS, etc., pour enfants.

PIANOS. — MUSIQUE
Pillet-Bersoullé, Saumur

ÉTRENNES 1891
ÉPICERIE PARISIENNE
IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans.

Dragées, depuis 80 cent. le 1/2 kil. — Pralines, depuis 1 fr. le 1/2 kil. — Assortiment de Bonbons surfin à 4 fr. 80 le 1/2 kil. — Assortiment extra fin, 2 fr. 50. — Fondants, Bonbons chocolat, Dragées et Pralines à la vanille, Marrons glacés (double vanille), le 1/2 kil., 2 fr. 50. — Fruits confits glacés.
Liqueurs (toutes sortes) : le litre, 1 fr. 50., 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. — Guignolet Combiér, 2 fr. 35. — Liqueurs de grandes marques, bon marché exceptionnel. — Rhums naturels, depuis 2 fr. le litre. — Vins mousseux, Saumur et Champagne, Bordeaux et Bourgogne, crus et âges authentiques.
Assortiment le plus varié de Cartonnages, Coffrets laques, Porcelaines et Vannerie fine.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre
Ancienne Maison GUERINEAU
LIGNAIS, SUCC^R
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Dîners sur commande. — On porte à domicile
PRIX MODÉRÉS

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 55	8 30	12 50	11 25
Chartres	6 »		9 34	10 12	2 51	9 41
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	6 35	12 28
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49	
Vernantes	11 43			3 30	8 »	
Blou	11 54			3 41	8 10	
Vivv	12 2			3 49	8 17	
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41	
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41			4 34	8 51	
(départ)	8 31	10 37		4 11	8 30	
Nantilly (départ)	8 37	10 44		4 23	8 43	
Chacé-Varrains	8 47	10 52		4 29	8 49	
Brézé-Saint-Cyr	9 11			4 37	8 56	
Montreuil-Bellay	9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25
Thouars	10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52
Niort			3 58	4 30	8 42	4 40
Saintes			6 24	11 52		6 22
Bordeaux			9 52	4 18		9 11

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20		3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	10 10
Montreuil-Bellay	9 40	6 57			1 7	2 37	5 1	9
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18				2 51	5 16	9 41
Chacé-Varrains	10 11	7 27				2 58	5 24	9 50
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				3 3	5 29	9 55
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin			3 13	5 42	10 3
(départ)		7 25	11 25			2 52	5 20	
Nantilly (départ)		7 36	11 36			3 4	5 31	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7
Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57		
Blou		8 20	12 19		3 30	6 6		
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19		
Linières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31		
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44
Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33
Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4		3 26
Saintes		5 50		7 30	11 50	2 27		5 10
Bordeaux								5 45

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 4	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin	soir	soir	STATIONS	matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 15	10 25	4 15
Vivv	5 43	1 40	7 34	Clefs	7 31	10 40	4 30
Longué	5 55	2 1	7 48	Baugé	7 52	11 13	4 48
Jumelles	6 7	2 23	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 1
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 24	11 54	5 15
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivv	8 37	12 14	5 31
La Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 50	12 30	5 44

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné,
Maire,